J'active le VPN

Vous disposez sur votre poste professionnel de nombreuses ressources uniquement accessibles depuis votre lieu de travail.
Pour accéder à ces ressources depuis un autre point (en déplacement ou en télétravail par exemple), vous avez la possibilité de vous connecter au VPN (un réseau privé virtuel securisé).

Si vous disposez de cette icône sur votre bureau : 

, il s'agit d'**eduVPN**.

En cliquant dessus, vous aurez depuis chez vous ou de n'importe où ailleurs, accès à tous vos dossiers et toutes vos ressources comme si vous étiez au sein de votre bureau à l'UJM.

Une fois que vous aurez cliqué sur l'icône, vous serez invité.e à choisir votre établissement "Université Jean Monnet" et à vous authentifier avec votre login et votre mot de passe.

Si toutefois vous n'avez pas le VPN sur votre bureau d'ordinateur, faites en la demande auprès du pôle proximité en déposant un ticket sur Mon Assistance.

Révision #3
Créé 2026-07-20 13:04:55 UTC par cellem
Mis à jour 2026-10-05 15:17:03 UTC par bg106394